



Commune de Vérossaz

Extrait du procès-verbal n° 8
Séance du conseil du
Lundi 2 mai 2022

Présidence : Mme Muriel Favre (MF), présidente

Présents : Mme Félicie Morisod (FM), vice-présidente,
Mme Gabrielle Rey (GR), conseillère,
Mme Catherine Buchet Bulliard (CBB), conseillère,
M. Florian Monnay (FLM), conseiller.

Secrétaires : Mme Damaris Pirolet (DP)
Mireille Morisod (MM)

7.7.2. Aménagement du territoire

7.7.2.1. PAZ - Zones réservées – approbation

Le conseil décide de valider les documents suivants établis par le bureau Bisa, les fiches y relatives sont annexées au PV :

- Le plan des zones réservées réalisé par le bureau BISA dans le cadre de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT).
- Le rapport justificatif d'avril 2022

Pour le Conseil Municipal

La Présidente

Muriel Favre

La Secrétaire

Damaris Pirolet

L'atteste : Damaris Pirolet

Vérossaz, le 15 juin 2023